

“

ISIA

1 substance



1 évaluation

”

INTRODUCTION	p. 1
Introduction au "1 substance, 1 évaluation"	p. 2
"1 substance, 1 évaluation" : le mécanisme de coordination	p. 5
"1 substance, 1 évaluation" : la réattribution des travaux scientifiques	p. 8
"1 substance, 1 évaluation" : la proposition d'un Règlement fondateur de l'ECHA autonome	p. 11
"1 substance, 1 évaluation" : la proposition législative horizontale sur les données	p. 13
"1 substance, 1 évaluation" : la plateforme commune de données sur les substances chimiques	p. 18
Session d'information "1 substance, 1 évaluation" : les Q/R (1/2)	p. 20
Session d'information "1 substance, 1 évaluation" : les Q/R (2/2)	p. 26

Introduction

Le 1er juin 2022, la DG Environnement de Commission européenne a organisé une session d'information sur l'initiative "1 substance, 1 assessment" (1S1A), qui s'inscrit dans la CSS (Chemicals Strategy for Sustainability - Stratégie Substances chimiques pour un développement durable), un des volets du Green Deal (Pacte Vert). L'objectif était d'informer les parties prenantes et les citoyens des objectifs et des actions déjà entreprises et à venir dans ce cadre. Ce Databook réunit les comptes-rendus de l'ensemble des sessions de cette journée, ainsi que des séances de questions/réponses qui les ont suivies.

INTRODUCTION AU "1 SUBSTANCE, 1 ÉVALUATION"

Le 1er juin 2022, la DG Environnement de Commission européenne a organisé une session d'information sur l'initiative "1 substance, 1 assessment" (1S1A), qui s'inscrit dans la CSS (Chemicals Strategy for Sustainability - Stratégie Substances chimiques pour un développement durable), un des volets du Green Deal (Pacte Vert). L'objectif était d'informer les parties prenantes et les citoyens des objectifs et des actions déjà entreprises et à venir dans ce cadre. La session a commencé par la présentation globale de ce 1S1A, effectuée par Cristina de Avila, Chef d'unité Produits chimiques durables à la DG Environnement de la Commission européenne.

"Le processus d'évaluation 1S1A est un engagement de la Commission européenne, exprimé dans le Green Deal européen et détaillé dans la Stratégie sur les produits chimiques pour un développement durable. L'initiative vise à améliorer l'efficacité, l'efficacité, la cohérence et la transparence de l'exécution des évaluations de la sécurité des substances chimiques dans l'ensemble de la législation. Quand on évoque le 1S1A, il faut rappeler que l'évaluation dont on parle est celle des dangers, de l'exposition et des risques qui en résultent pour la santé humaine et l'environnement. On ne parle pas des autres évaluations comme les impacts socio-économiques, les conséquences des restrictions ou les évaluations des alternatives", a indiqué en préambule Cristina de Avila.

La situation aujourd'hui

Pour aboutir au concept de 1S1A, la Commission a d'abord dressé le constat de la situation actuelle en matière d'évaluation des substances chimiques, au regard de cinq axes principaux.

Qui prend l'initiative de l'évaluation ?

Aujourd'hui, dans le cadre de très nombreux et différents textes réglementaires, les évaluations sont lancées par plusieurs types d'acteurs (Commission européenne, Autorités des États membres, industrie...) et à différents moments.

Qui effectue réellement l'évaluation ?

Elle peut être réalisée par différents acteurs : Agences (européennes ou nationales), Comités scientifiques, groupes d'experts ou même consultants...

Quelles données sont utilisées ?

La Commission européenne a également noté que les données utilisées dans l'évaluation sont assez diverses et que leur disponibilité, leur accessibilité et leur qualité, de même que le format sous lequel elles sont présentées sont très variables.

Quelles méthodologies sont mises en œuvre ?

Là encore, elles sont diverses, au gré des documents d'orientation ou des lignes directrices auxquels elles se réfèrent.

Dans quel niveau de transparence se situent-elles ?

Enfin, la transparence qui vient chapeauter ces quatre piliers a semblé à la Commission répondre à des règles et des pratiques différentes.

"Nous avons donc conclu que ce sont des éléments clés qui conduisent parfois à des résultats incohérents et à une utilisation inefficace des ressources", a commenté Cristina de Avila.

L'objectif de la Commission

© CosmeticOBS-L'Observatoire des Cosmétiques, 2022
8 rue Bernard Iské
92350 Le Plessis-Robinson – France

125,54 €
ISBN : 979-10-92544-88-6



info@cosmeticobs.com
cosmeticobs.com